

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 169 | Date 11-17 septembre 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 63 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

11 septembre : La 17e Conférence Aykut Kence Evolution (AKEK), qui devait être organisée par la Société de biologie et de génétique de l'Université technique du Moyen-Orient (METU) (BİYOGEN) les 6 et 7 décembre de cette année, a été annulée.

11 septembre : La police est intervenue lors de la

projection du film Pardon organisée par la Maison du quartier de la liberté de Kocaeli du Parti communiste de Turquie (TKP), 13 personnes ont été arrêtées.

12 septembre : Le bureau du gouverneur d'Izmir a annoncé l'interdiction de tous les événements tels que les réunions, les marches, les déclarations de presse, l'ouverture de stands/tentes, la distribution de tracts, l'accrochage de bannières/affiches, les protestations, les pique-niques, les festivals, les festivals, etc. sous le nom de "We Speak Out Against LGBTI+ Phobic State Organs !".

13 septembre : La police turque est intervenue mardi dans une manifestation à Izmir pour protester contre la diffusion d'une publicité publique anti-LGBT sur les chaînes de télévision, arrêtant brièvement 10 participants.

14 septembre : Le bureau du gouverneur d'Istanbul a refusé de délivrer un permis à un groupe d'organisations de la société civile qui cherchaient à organiser une cérémonie de commémoration pour la femme iranienne Mahsa Amini à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

14 septembre : Au 35e jour de la résistance des travailleurs de FEDAŞ (Firat Electricity Distribution Co.) dans le Dersim, le concert de solidarité qui devait être organisé sur la place Seyit Rıza a été interdit par le gouvernorat au motif qu'il n'était « pas jugé approprié ».

15 septembre : Il a été annoncé que le festival de rue Kurtuluş, organisé depuis deux ans, n'aurait pas lieu cette année en raison d'une « réponse négative » de la municipalité de Beyoğlu.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

12 septembre : Le tribunal pénal de paix de Rize a ordonné la suppression de trois articles de presse concernant un universitaire qui avait fait l'objet d'une plainte pour harcèlement.

13 septembre : Il a été rapporté que trois reportages concernant une personne nommée Burak Başlar avaient été supprimés.

13 septembre : Un procureur turc a déposé un résumé de procédure pour un législateur de l'opposition, Sezgin Tanrıku, qui pourrait lui faire perdre son immunité parlementaire, l'accusant d'avoir insulté les militaires turcs dans des remarques critiques à l'égard des forces armées turques (TSK).

13 septembre : Şener Levent, rédacteur en chef du quotidien Avrupa à Chypre, est condamné à 11 mois et 20 jours de prison en Turquie pour avoir insulté le président turc pour son article intitulé « Les Kurdes et nous ».

13 septembre : huit des dix personnes détenues au centre culturel d'Idil, où le Grup Yorum menait ses activités, ont été libérées, tandis que Sevda Kurban et Merve Kurt ont été arrêtées.

14 septembre : Un journaliste kurde, Abdurrahman Gök, qui fait l'objet de fréquents acharnements judiciaires depuis qu'il a photographié le meurtre d'un étudiant universitaire kurde par un policier en 2017, n'a pas été libéré de prison après cinq mois de détention provisoire.

14 septembre : Un tribunal turc a condamné à 15 mois de prison avec sursis la journaliste kurde Rojin Altay, accusée de diffusion de propagande terroriste dans ses publications sur les réseaux sociaux.

14 septembre : Le principal leader de l'opposition turque, Kemal Kılıçdaroğlu, sera jugé pour « insulte à un agent public » en raison de ses déclarations sur un ancien ministre, Erdoğan Bayraktar, impliqué dans l'enquête pour corruption du 17 décembre 2013.

16 septembre : İlknur Bilir, une journaliste vivant en Allemagne, a été arrêtée à l'aéroport Sabiha Gökçen en raison de ses publications sur les réseaux sociaux lors du tremblement de terre.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

14 septembre : Le président turc Recep Tayyip Erdoğan s'en prend une nouvelle fois à un législateur de l'opposition, Sezgin Tanrıku, qui a récemment critiqué l'armée turque pour son implication présumée dans des actions controversées, le qualifiant de "soi-disant législateur et de terroriste de la pire espèce".

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

13 septembre : L'ancienne députée HDP Hüda Kaya a été condamnée à payer une indemnisation pour « atteinte aux droits personnels de la SADAT » en raison d'une question parlementaire.

15 septembre : Y.B., un employé municipal qui avait attaqué le président de l'association des journalistes de Bitlis, Sinan Aygül, le 17 juin, suite à des informations sur la corruption et les irrégularités dans la municipalité de Tatvan, et l'officier de police E.K. qui avait empêché des passants d'intervenir, ont été libérés.

MINORITÉ KURDE

12 septembre : Un tribunal de Diyarbakır a condamné Narin Gezgör, membre fondatrice de l'Association des femmes Rosa, un groupe kurde de défense des droits des femmes, à sept ans et six mois de prison pour des accusations liées au terrorisme.

14 septembre : La prison d'Afyon refuse de remettre à l'écrivain Rizgar Turhan, emprisonné depuis 1995, les livres "Cangoriyên Mişarê" et "Dilopek Ji Ava Jînê", qu'il a écrits en prison.

CONDITIONS CARCÉRALES

15 septembre : Il a été signalé que dans la prison de type L n°9 d'Istanbul Marmara (Silivri), l'eau qui coule des robinets dans les cellules est boueuse et la nourriture donnée aux prisonniers est faible et de mauvaise qualité.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

14 septembre : Les gardes-frontières turcs et grecs ont tiré jeudi sur un groupe de 11 demandeurs d'asile fuyant la répression politique du gouvernement turc.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

13 septembre : Les prisonnières de la prison fermée pour femmes de Sincan, dont la journaliste emprisonné Dicle Müftüoğlu, ont été forcées d'être examinées menottées à l'hôpital.

13 septembre : Il a été signalé qu'un prisonnier nommé HBA dans la prison de Diyarbakır avait été soumis à des violences physiques de la part des gardiens et avait été blessé à diverses parties du corps.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

17 septembre : Koray Vural , un homme d'affaires qui travaillait comme enseignant et administrateur dans des écoles proches de la congrégation au Tadjikistan et qui exerçait depuis longtemps des activités commerciales, a été enlevé hier par des inconnus dans la capitale Douchanbé. On a affirmé que Vural avait été kidnappé par l'Organisation nationale de renseignement turc (MIT) et qu'il serait emmené en Turquie.